

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 16/09/24

Présents : MM. P. GUILLEBAUX (CD), J.P. LEDUC (Président), R. PANARIELLO

Absents excusés : MME RUPERT, L. JOUBERT (Vice Président),

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

La commission demande aux clubs de vérifier leurs calendriers et d'anticiper le plus possible les éventuelles demandes de changement d'horaires, de report de match et d'informer le District des manifestations impliquant des reports de matches.

MODIFICATIONS CALENDRIERS

U18

D2A

Suite au forfait général de MAULOISE US 1, la Commission pourvoit à cette vacance en désignant VIROFLAY USM 1 montant administratif.

Précision, la Commission ne peut tenir compte des alternances pour cette équipe montante.

U16

Suite au forfait général de BUC FOOT AO 1 en D1, la Commission pourvoit aux vacances en désignant les montants administratifs suivants :

D1 : GUYANCOURT ES 1
D2 : VELIZY ASC 1
D3 : CHESNAY 78 FC 1

Précision, la Commission ne peut tenir compte des alternances pour ces équipes montantes.

FORFAIT GENERAL

Avant le début des compétitions
(31€ - Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF)

SENIORS

D5-E YVELINES US 1

U18

D2-A MAULOISE US 1
D3-B HOUILLES SO 21
D3-C CHATOU AS 22

D3-D MAGNY 78 FC 21
D3-D BEYNES FC 21

U16

D1 BUC FOOT AO
D4-C BEYNES FC 21

U14

D4-D BEYNES FC 21
D4-D MAULOISE US 1

FORFAITS NON AVISES 1ER FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

VETERANS

D1-A DU 15/09/2024
28230416 MUREAUX OFC LES 31

D3-B DU 15/09/2024
28248262 TRAPPES ES 32

FORFAIT COUPES NON AVISÉS SENIORS

CY 15/09/2024
28963126 PECQ US LE 1
28963133 ISSOU AS 1
28963138 VAUXOISE ES 1
28963144 ACHERES FC 1
28963158 COIGNIERES CITY ASFC 1
28963161 COIGNIERES FC 1

FORFAIT COUPES AVISÉS SENIORS

CY 15/09/2024
28963128 SARTROUVILLE ES 2
28963141 FOURQUEUX AS 1
28963146 INTERFOOT 78 1
28963159 MAGNY 78 FC 1
28963160 ANDRESY FC 1
28963162 YVELINES US 1

COURRIERS

500598 EPONE USBS

Concernant votre demande pour la catégorie Vétérans + de 45 ans, la Commission vous informe que votre demande sera traitée lors de la réunion du 03/10/2024.

560668 AS JEUNESSE D'ACHERES

Pris note de votre courrier concernant les installations.

La Commission est en attente d'un document officiel de la Mairie indiquant où auront lieu vos matches, avant le lundi 23/09 à 12H sous peine d'être désinscrit des compétitions.

DEMANDES

U16

CY DU 22/09/2024

29236965 MAUREPAS AS 21 / CHAMBOURCY ASM 21

Demande de MAUREPAS pour jouer ce match à 12h30 au lieu de 13h afin que la catégorie qui joue à 15h ait le temps de s'échauffer correctement.

La Commission ayant donné son accord pour une dérogation annuelle, ce match rentre dans ce cas de figure.

CY DU 22/09/2024

29237008 BAILLY NOISY SFC 22 / CARRIERES S/SEINE US 22

Demande de BAILLY NOISY pour jouer ce match à 11h au lieu de 13h car 3 matchs de Coupes (U16 et U18) ont lieu en même temps.

La Commission donne son accord.

CY DU 22/09/2024

29237006 VERSAILLES FC 23 / MAURECOURT 21

Courrier de VERSAILLES demandant de jouer à 14H en raison d'indisponibilité du terrain.

Accord écrit de MAURECOURT

La Commission donne son accord

CY DU 22/09/2024

29237000 VERSAILLES FC 24 / ETANG ST NOM 21

Courrier de VERSAILLES demandant de jouer à 14H en raison d'indisponibilité du terrain.

Accord écrit de ETANG ST NOM.

La Commission donne son accord

U14

D4-B DU 21/09/2024

29558021 ASJ ACHERES 21 / RACING CLUB CONFLANS 21

Demande de ASJ ACHERES pour inverser ce match en raison d'un manque de terrain.

Accord de RCC pour jouer à 16H.

La Commission donne son accord.

DEMANDES DE MODIFICATIONS ANNUELLES

523623 MAUREPAS AS

Le club souhaiterait que les catégories suivantes jouent à 12h30 au lieu de 13h, afin que celles qui jouent à 15h aient le temps de s'échauffer correctement (en Coupes et Championnats) :

- * U16 D2-B
- * U16 D4-D
- * U18 D1-A
- * U18 D3-D

La Commission donne son accord.

500416 CHATOU AS

Le club souhaiterait les modifications suivantes pour organiser ses rencontres :

- * U14 D3-B et U14 D4-C à 13H au lieu de 14H
- * U16 D2-B à 13H30 au lieu de 13H
- * U16 D4-B à 11H30 au lieu de 13H
- * U18 D3-B à 13H30 au lieu de 13H
- * SENIORS D1-A et SENIORS D4-D à 15H30 au lieu de 15H

La Commission donne son accord.

552332 MAISONS LAFFITTE FC

Le club souhaiterait la modification suivante pour organiser ses rencontres :

- * U14 D4-C à 17H30 au lieu 14H

La Commission donne son accord.